

Infrastructures et services urbains de base dans les villes secondaires, une problématique d'un développement urbain équitable et inclusif : l'exemple de Zoukougbeu (Centre-Ouest Ivoirien)

GUY Constant Dali*, KRA Koffi Siméon*

Résumé

Cet article a pour objet de traiter la problématique du développement des villes secondaires sous l'angle de la dimension déficitaire des infrastructures et des services urbains de base. L'approche méthodologique s'est appuyée sur la littérature abondante, le questionnaire, l'observation directe et des entretiens. Il s'agit successivement de faire l'état des lieux des infrastructures, d'analyser l'impact des infrastructures et services de base sur le développement de la ville et de proposer des stratégies afin de les renforcer ou de les améliorer. Les résultats révèlent que l'insuffisance notoire en équipements dont est confrontée la ville de Zoukougbeu limite leur accès aux populations et par ricochet handicape son développement.

Mots-clés : Développement urbain, infrastructures, services urbains de base, ville secondaire, Zoukougbeu.

The infrastructures and urban basic services in the secondary cities, a problematic of an equitable and inclusive urban development: the example of Zoukougbeu (Center-West of Côte d'Ivoire)

Abstract

The aim of this article is to deal with the issue of cities development on the level of scarcity of infrastructures and basic services. The methodological approach was based on the extensive literature, the questionnaire, direct observation and interviews. The aim is to assess the current state of infrastructure, analyse the impact of basic infrastructure and services on the development of the city and propose strategies to strengthen or improve them. The results reveal that the well-known scarcity in facilities that the city of Zoukougbeu is facing, reduces their access to the population and as an indirect result handicaps its economic development.

Keywords: Urban development, infrastructures, urban basic services, secondary city, Zoukougbeu.

* Département de Géographie- Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa- Côte d'Ivoire ; B.P 150 ; guyconstantd@gmail.com ; kra-koffisimeon@yahoo.fr

Introduction

Les infrastructures et les services de base constituent un support indispensable au développement économique et social d'une nation. Elles offrent les conditions nécessaires pour un fonctionnement optimal de l'ensemble des secteurs d'activités de la vie économique nationale. Elles induisent une amélioration nette du niveau de vie des ménages et ouvrent des opportunités nouvelles pour ceux-ci (INS, 2007). C'est pourquoi, dès l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire a entrepris un ambitieux programme de développement des infrastructures et équipements au plan national en s'appuyant sur les plans quinquennaux (1971-1975, 1976-1980 et 1981-1985), les Fonds Régionaux d'Aménagement Rural (FRAR) et les Fonds d'Investissement et d'Aménagement Urbain (FIAU) créés respectivement par la loi n° 71-384 du 31 juillet 71 et par la loi-plan 1976-1980 (Ministère du Plan, 1990). Les investissements réalisés à travers les FRAR, représentent un montant cumulé sur la période 1973-1997 de 92,7 milliards dont 34,7 milliards de participation des populations (37,4 % de l'investissement total) et 58 milliards de contribution de l'Etat (62,6 %). Les FIAU ont mobilisé 23,7 milliards de 1993-1997 dont 18,8 milliards de subvention et 4,9 milliards d'apports des communes. Au total, 1250 équipements, infrastructures et services de base ont été financés dans l'ensemble des 196 communes ivoiriennes (Ministère délégué aux Plans et Industries, 1998). Nonobstant ces efforts consentis, le niveau de desserte en équipements et infrastructures reste limité dans les centres urbains secondaires. Nous constatons une carence notoire en matière d'infrastructures et de service de base dans la quasi-totalité des villes ivoiriennes. Zoukougbeu, Chef-lieu de commune, de Sous-préfecture et de département selon le décret n° 2008-96 du 06 mars portant création des départements connaît aussi cette déficience. L'ampleur du manque d'infrastructures et de services de base engendre la faible productivité du secteur agricole, la stagnation du secteur commercial, la limitation des opportunités d'emploi, le manque d'investissement et la dégradation des conditions de vie de la population. Cette situation entrave son développement socio-économique. La question est d'autant plus préoccupante que c'est une localité en crise de développement. L'insuffisance de la couverture en équipements impacte le développement du capital humain. L'accès aux équipements et aux services de base reste un véritable défi pour les villes secondaires car il continue d'être limité pour une bonne partie de la population. Quel est le potentiel en infrastructures de base dans la ville de Zoukougbeu ? Quels sont les impacts des équipements et services urbains de base sur le développement de la ville ? L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact du déficit des équipements et services urbains de base sur le développement de la ville de Zoukougbeu.

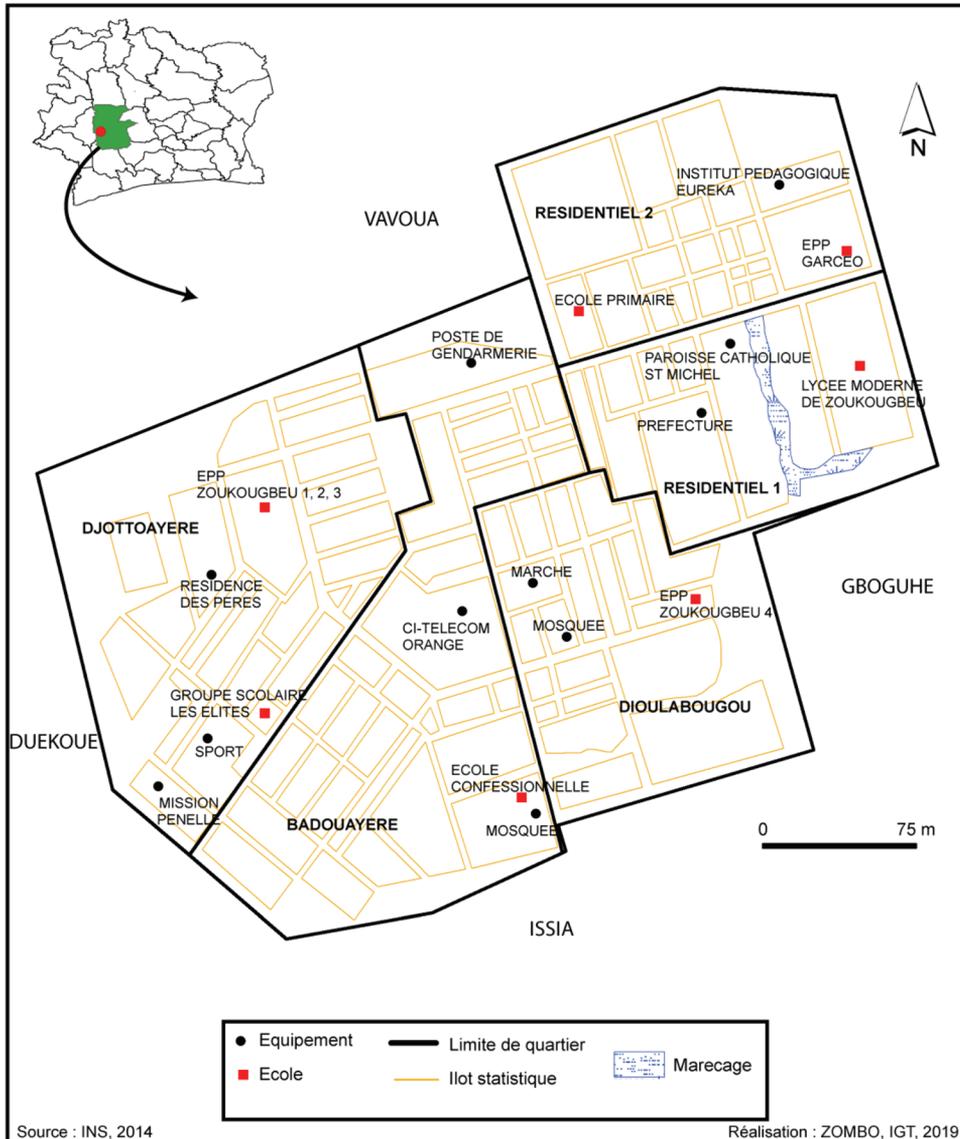
Présentation du cadre spatial d'étude

Zoukougbeu est une localité du Centre-Ouest Ivoirien, située dans la région du Haut-Sassandra. Elle est le chef-lieu de commune¹, de Sous-préfecture et de département². Elle est limitée par les départements de Vavoua (Nord), Issia (Sud), Duekoué (Ouest) et Gboguhé (Est) (carte 1). Le choix de notre cadre d'étude a été motivé par deux raisons essentielles. D'abord, au plan géographique et

¹ Consacrée commune de plein exercice par la loi n°85-1085 du 17 octobre 1985 portant création des communes de quatre-vingt-dix-huit communes.

² Décret n° 2008-96 du 6 mars 2008 portant création des départements de Bettié, Botro, Guéyo, Koro, Kouto, Ouangolodougou, Sinématiali, Tiapoum, Yakassé-Attobrou et Zoukougbeu.

socio-démographique, elle bénéficie d'une pluviométrie annuelle moyenne de 1394 mm qui fait d'elle un bassin agricole et un véritable foyer de concentration humaine. Sa population évolue à des taux croissants de 4,5 % sur la période 1975-1988 et 7,6 % sur la période 1988-1998. La population est passée de 20 392 habitants en 1998 à 46 195 habitants en 2014 (RGPH 2014) ; soit un taux croissant de 12,16% sur la période 1998-2014. Ensuite, au plan politique, cette localité n'a pas cessé de monter en grade et constitue le siège du pouvoir des autorités administratives. Mais, cette ville connaît une pénurie cruciale d'infrastructures et de services de base.



Carte 1 : Localisation de la zone d'étude

Matériels et méthodes

La collecte des données s'est faite en deux étapes, à savoir d'une part, la recherche documentaire, d'autre part l'enquête de terrain. La recherche documentaire a été permanente tout au long de cette étude, dans certaines structures en charge des questions d'infrastructures et de services de base. Celle-ci a permis de comprendre les règles normatives liées à l'implantation des équipements, le rôle des équipements dans une ville secondaire dans la polarisation de son espace et la typologie des équipements tertiaires. Elle a été complétée par une observation directe de terrain, un inventaire, un entretien semi-structuré et un questionnaire. De façon successive, ces techniques ont permis de faire l'état des lieux en matière d'infrastructures, l'inventaire des équipements et services urbains de base tout en appréciant leurs états. Un entretien a été mené auprès des autorités administratives, politiques et des responsables du ministère de la construction pour recueillir un certain nombre d'informations. A cette démarche supplémentaire, s'ajoute une enquête de terrain sur la base d'un questionnaire administré à 82 ménages repartis dans les cinq quartiers de la ville (Résidentiel 1, Résidentiel 2, Djottoayère, Dioulabougou et Badouayère). La technique d'échantillonnage a fait appel à la méthode de choix aléatoire et le calcul équiprobabilité au 1/10. Connaissant le nombre total de ménages de la ville de Zoukougbeu et l'effectif de ménages par quartier à partir des études de l'INS (2014) appliquée au 1/10, ce sont au total 82 chefs de ménages qui ont été choisis selon le critère d'âge et qui ont été interrogés (tableau I).

Tableau I : Répartition et échantillonnage des quartiers enquêtés.

Quartiers	Nombre de ménages	Echantillons retenus (1/10)
Résidentiel 1	152	15
Résidentiel 2	95	09
Djottoayère	78	08
Dioulabougou	302	30
Badouayère	201	20
Total	828	82

Source : INS-RGPH,2014

Les informations issues des données primaires et secondaires ont été traitées essentiellement avec le logiciel de dessin Adobe Illustrator CS3 pour la réalisation des cartes thématiques et les logiciels Excel pour les tableaux.

Résultats

Etat des connaissances en matière d'infrastructures et de services urbains de base

La qualité des infrastructures de communication, administratives, sécuritaires, économiques, l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à l'éducation, à la santé et l'état de l'assainissement constituent les principaux indicateurs de conditions de vie des populations (Ecoloc, 1998). Par rapport à ces équipements et services de base, l'état des lieux à Zoukougbeu est loin d'être reluisant.

Insuffisance inquiétante et décrépitude des infrastructures de bases.

En matière d'éducation, la ville de Zoukougbeu compte 73 établissements d'enseignement primaire et 18053 élèves encadrés par 344 enseignants. Soit un faible taux d'encadrement de 1,90 %. L'enseignement secondaire, quant à lui est dispensé dans 12 établissements regroupant 64435 élèves encadrés par 272 enseignants. L'enseignement primaire ne représente que 6,41 % des établissements, 8,32 % des élèves et 6,68 % des enseignants. L'enseignement secondaire privé représente 91,66 % des établissements, 99,31 % des élèves et 77,20 % des enseignants contre respectivement 8,34 %, 0,69 % et 22,80 %. Dans l'ensemble le taux d'encadrement demeure très faible avec 0,75 %. Il est de 4,16 % dans l'enseignement préscolaire, de 2,07 % dans l'enseignement primaire et de 0,42 % dans le secondaire (tableau II).

Tableau II : Répartition des élèves et des enseignants selon le statut et le type d'enseignement.

	Nombre d'écoles			Effectif Elèves			Effectif Enseignants		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Préscolaire	2	0	2	144	0	144	6	0	6
Primaire	68	5	73	16551	1502	18053	321	23	344
Secondaire	1	11	12	442	63993	64435	62	210	272
Total	71	16	87	17107	65495	82602	389	233	622

Source : Direction Régionale de l'Education Nationale de Daloa, 2017

L'analyse du tableau montre un réel déficit de couverture en matière d'éducation, surtout au niveau préscolaire et secondaire. En effet, sur les 12 écoles secondaires fonctionnelles de Zoukougbeu, 11 sont détenues par les privés, soit 91,66 %. On assiste à une forte contribution du secteur privé dans le domaine de l'éducation au détriment du secteur public. Cette situation est la base du départ de 65 % des élèves vers les écoles secondaires publiques de Daloa. Par ailleurs, d'autres difficultés existent notamment le problème d'équipements des écoles en matériels adéquats et de leur réhabilitation.

Au plan sanitaire, les résultats révèlent un faible potentiel médical, donc une mauvaise couverture sanitaire (tableau III).

Tableau III : Répartition des infrastructures socio-sanitaires et le personnel de santé

Centre de Santé	Pharmacie	Médecin	Infirmiers/ Infirmières	Sages-femmes	Agents de santé communautaires
02	01	01	02	04	01

Source : Nos enquêtes, 2017.

La ville de Zoukougbeu compte deux principaux centres de santé ; notamment l'hôpital général et le centre de santé privé, spécialisé dans le traitement de l'ulcère de Buruli. Ces infrastructures sanitaires, en particulier l'hôpital général à vocation publique connaît une insuffisance générale en personnels de santé et souffre d'un manque d'équipements et de matériel médical. L'hôpital compte un médecin, deux infirmiers, et un agent de santé communautaire pour 46 195 habitants

et quatre sages-femmes pour 18324 femmes. Aussi, la ville possède une seule pharmacie insuffisamment fournies pour assurer la distribution de médicaments prescrits aux patients. Par ailleurs l'hôpital général manque de plusieurs services spécialisés. A cet effet plus de 75 % des ménages enquêtés indiquent se faire soigner au centre hospitalier régional de la ville de Daloa. Cependant, compte tenu de la faiblesse du plateau technique médical, on enregistre une baisse du taux de fréquentation de 65 % à 25 % (Rapport d'activités de l'hôpital général, Zoukougbeu, 2017).

L'absence des infrastructures économiques, financières et sécuritaires pousse 79,85 % des ménages à avoir recours à la ville de Daloa, distant de 40 kilomètres. En ce qui concerne la gare routière et le marché aucune infrastructure n'existe. Des terrains vagues d'environ 700 m² font office de gares. Quant au marché, aucune infrastructure moderne n'existe. Il est construit avec des matériaux de récupération (photo 1).



Photo 1 : Un aperçu du marché de la ville de Zoukougbeu

Source : Guy, 2017

Aucune institution bancaire n'est implantée dans la ville de Zoukougbeu. Toutes les structures financières se trouvent à Daloa, ville située à 40 km. Par conséquent, 58 % des ménages affirment s'y rendre pour effectuer leur transaction financière. De ce fait, la seule Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) faisant office d'établissement financier (photo 2) enregistre un faible taux de fréquentation (28,75%).



Photo 2 : La COOPEC, l'unique structure financière au service de Zoukougbeu.

Source : Guy, 2017

L'accès aux infrastructures de sécurité tels que la brigade de gendarmerie et le commissariat de police est inexistant pour 75,4 % des ménages contre 24,6 %. La grande majorité affirme que la ville dispose d'un poste de gendarmerie sur l'axe Zoukougbeu-Guessabo. C'est un poste de relai composé de quelques agents pour assurer la sécurité de toute une ville. Le taux de couverture sécuritaire demeure très faible (8,57 %). Cela a pour conséquence l'insécurité grandissante. Pour venir à bout de cette situation, la population a recours au service des « Dozo »³ utilisés comme supplétifs aux forces de l'ordre. Ils sont rémunérés moyennant la somme de 500 Francs CFA par habitat ou magasin (photo 3).



Photo 3 : Des dozos postés devant un magasin

Source : Guy, 2017

³ Dozo : offre des services de sécurité à la population de Zoukougbeu

Armés de fusils calibre 12, chaudement vêtus et coiffés de chapeaux tachetés, les dozos forment aujourd'hui un service d'ordre parallèle dans la ville de Zoukougbeu, traquant délinquants, voleurs, trafiquants et coupeurs de routes. Si leur pratique s'est banalisée, ces veilleurs de nuit n'ont qu'une existence informelle et ne sont pas légalement autorisés à faire appliquer ces règles

Les inégalités spatiales dans les services urbains de base

L'offre des services de base (eau potable, électricité et assainissement) est inégalement répartie au niveau des cinq quartiers d'habitation que compte la localité de Zoukougbeu. En effet, dans les quartiers Babouayère et Djottoayère, la couverture des services de base est bonne. Dans le premier quartier, 80% de la population sont raccordées au réseau d'eau potable de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI), 65 % ont accès à l'électricité fournie par la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (C.I.E) et 50 % sont connectées au réseau d'assainissement contre respectivement 55 %, 45 % et 35 % dans le second quartier. Dans Les quartiers Résidentiels 1 et 2, le taux de couverture demeure relativement faible. Les résultats révèlent que dans le quartier Résidentiel 1, 40% de la population ont accès à l'eau potable, 50 % à l'électricité et 30 % au service d'assainissement contre 35 %, 40 % et 25 % dans le quartier Résidentiel 2. Cette situation s'explique par la récente création de ces quartiers aux marges de la ville. Cela dit l'extension de la ville n'est pas suivie des infrastructures équipements et de services de base nécessaires pour le bien-être des populations de ces quartiers. Quant au quartier Dioulabougou, il reste le plus dépourvu en matière de services de base. La couverture est médiocre. La proportion des ménages des quartiers de Babouayéré, de Djottoayéré et Résidentiel 1 qui ont accès au service d'eau potable, à l'électricité et à l'assainissement est respectivement de 25 %, 15 % et 10 %.



Carte 2 : La répartition spatiale de l'offre des services urbains de base selon les quartiers.

Les difficultés d'accès au service d'eau potable dans les quartiers de Dioulabougou, de Residentiels 2, obligent plus de 45 % des ménages à se tourner vers les marigots et les puits traditionnels, qualifiés de sources naturelles qui ne sont pas sans conséquences sur leur santé (photos 4 et 5).



Photo 4 : Un marigot à ciel ouvert. **Photo 5 :** Un puits traditionnel

Source : Guy, 2017

Impacts des infrastructures et services de base sur le développement de la ville et conditions de vie des populations

Les infrastructures jouent un rôle crucial pour le développement de la ville. Des systèmes de transport aux installations de production d'énergie, en passant par les réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement, les services qui permettent à la société de fonctionner et à l'économie de prospérer sont fournis grâce aux infrastructures. Cependant, le manque d'infrastructures et l'accès aux services de base demeurent un sérieux problème à Zoukougbeu. Cette situation est la résultante des stigmates socio-économiques encore visibles.

Des absences d'investissements urbains privés révélatrices d'un fort taux de chômage

Les résultats montrent que la structure de l'investissement urbain repose à 40 % sur la municipalité, à 20 % sur les ménages, à 10 % sur l'Etat et à 24 % sur opérateurs économiques. Avec 1 %, le niveau d'investissements privés est très faible et inexistant pour impulser le développement local (figure 1).

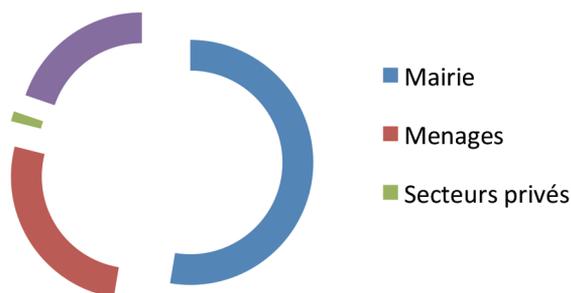


Figure 1 : Structure de l'investissement urbain en 2017

Source : Guy, 2017

Cette situation s'explique par le fait que l'investissement public dans la ville de Zoukougbeu n'est pas complémentaire et favorable à l'investissement privé, et cela à plus d'un titre. D'abord, les rares investissements publics en infrastructures ne favorisent pas les investissements privés. Ensuite, les investissements publics dans l'éducation, la santé, l'assainissement et dans les autres secteurs à rendement social ne permettent pas d'accroître la productivité. Cela freine le développement des activités génératrices de revenus comme les petites et moyennes entreprises, les hypermarchés etc. et augmente la pauvreté.

Enfin, les investissements publics dans les tâches régaliennes de l'État ne permettent pas d'améliorer le climat des affaires et d'accroître les investissements privés locaux et d'origine étrangère. Cela ne facilite pas, in fine, la création d'emploi et la réduction de la pauvreté. A cet effet, avec 46,33 % le taux de chômage à Zoukougbeu reste l'un des plus élevés des villes ivoiriennes. Les tranches d'âge jeune (30,8 % pour les 14-24 ans et de 15,53 % pour les 25-35 ans) sont les plus atteints.

Dégénérescence du cadre et conditions de vie des ménages

Dans la ville de Zoukougbeu, l'insalubrité grandissante et l'omniprésence des friches urbaines détériorent le cadre de vie. On estime à environ 120 tonnes d'ordures ménagères produites quotidiennement (Service technique, Mairie, 2017). Environ 30 % des déchets seulement sont précollectés tandis que les 70 % restant continuent de joncher les rues ou sont déversés dans les dépotoirs sauvages disséminés dans les quartiers. Dans 80% des quartiers, les eaux usées sont déversées dans la nature ou drainées à travers les bas-fonds. Les caniveaux existants, sont constamment obstrués et ne permettent pas l'évacuation normale des eaux de pluie. Cette situation entraîne des inondations par endroit. Selon l'Institut National de Statistique (INS, 2014), l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à la santé, à l'éducation et l'état de l'assainissement, constituent les principaux indicateurs des conditions de vie des populations (tableau IV).

Tableau IV : Evolution du taux des principaux indicateurs de conditions de vie des ménages de la ville de Zoukougbeu de 2013 à 2017.

Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de branchement en courant électrique (%)	23,37	23,5	24,00	27,5	28,84
Taux de branchement et desserte en eau potable(%)	21,50	23,4	25,7	25,8	33,1
Taux de branchement des ménages au réseau d'assainissement (milieu communal) (%)	10,15	12,6	11,00	—	13,00
Taux de scolarisation (%)	22,23	20,00	20,6	23,7	-
Taux de couverture sanitaire (%)	22,75	20,5	18,7	23,00	25,06

Source : Institut National de la Statistique, (INS, 2014)

Les résultats révèlent que les conditions de vie des ménages urbains demeurent difficiles sur les 5 dernières années même s'ils portent à croire à une sensible évolution dans les domaines de l'accès à l'eau potable, de la santé et de l'éducation. L'état de l'assainissement est un indicateur profond de l'état du développement humain dans toute communauté. Le constat reste sévère en matière

d'assainissement avec des taux de couverture extrêmement bas : 10,15 %, 12,6 %, 11,00 % et 13,00 % respectivement en 2013, 2014, 2015 et 2017. L'assainissement demeure le grand oublié des politiques publiques locales.

Les stratégies de renforcement des infrastructures de base dans la ville de Zoukougbeu

Des stratégies plus adaptées s'imposent pour améliorer de façon sensible et durable le développement des infrastructures de base et les possibilités d'accès, aux populations

Accompagner la croissance des villes secondaires ivoiriennes comme Zoukougbeu

L'accroissement de la population concerne avant tout les villes secondaires. En effet, Zone forestière en proie à une relative dynamique migratoire, Zoukougbeu est passée de 20 392habitants en 1998 à 46 195 habitants en 2014 (RGPH,2014). Or, elle est sous équipée en infrastructures et en services de base. L'état ivoirien et les autorités locales doivent nécessairement accompagner le développement de cette localité.

Leurs actions consistent à :

- Renforcer l'accès aux services essentiels que sont l'eau potable, l'électricité, l'assainissement, la santé, l'éducation et les transports ;

En matière d'eau potable, les options portent sur l'amélioration de la qualité de vie des populations de Zoukougbeu par l'approvisionnement en eau en quantité suffisante, en qualité acceptable et d'accès facile. A cet effet, il s'agit d'une part, de densifier et étendre les réseaux de distribution d'eau potable dans les quartiers urbanisés sur la base d'un schéma directeur et d'autre part, dans les zones non urbanisées, on envisagera la construction de 2 bornes- fontaines par quartiers. Celles-ci seront ravitaillées en eau par le château d'eau existant d'une capacité de 80 m³.

En ce qui concerne l'éclairage public, nos enquêtes, révèlent qu'il doit être renforcé pour faire sortir 47 % des ménages de la pénombre. A cet effet, selon la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), il faut 80 poteaux électriques pour palier à cette situation. Au niveau de l'éclairage domestique, l'Etat doit mettre en place un financement partiel des programmes de branchement sociaux en vue d'améliorer le taux d'accès à l'électricité par l'extension urbaine des réseaux. Les routes sont le principal moyen de transport à Zoukougbeu et assurent plus de 90 % du trafic de la ville. Des infrastructures routières de base et des moyens de transports abordables sont indispensables pour permettre aux populations d'accéder aux services et pour stimuler le potentiel d'investissement de la localité. Ainsi, le reprofilage des pistes rurales des villages environnants, des routes en terre et l'amélioration du réseau viaire urbain et de la route interurbaine seraient bénéfiques aux échanges entre la ville de Zoukougbeu et son hinterland. Cela constitue la clef de voûte de l'intégration régionale qui permet d'accroître la taille des marchés, la productivité et d'attirer en retour les investissements privés dans tous les secteurs de l'économie.

- Appuyer la planification territoriale locale ;

La planification constitue un outil technique et un processus politique pour traduire une vision en réalité. Cette section analyse les liens entre planification territoriale et fourniture de services. Elle recommande d'associer des approches sectorielles, géographiques et institutionnelles pour assurer une fourniture de services intégrée dans un cadre de bonne gouvernance urbaine.

Elle identifie ensuite les opportunités d'amélioration de la planification par la mise en œuvre des lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base en soulignant d'une part, que les partenariats sont essentiels pour permettre un meilleur accès aux services et d'autre part, que l'accroissement du Produit Intérieur Brute (PIB) de nombreux de la Côte d'Ivoire devrait permettre aux régions d'investir davantage de ressources dans les infrastructures publiques et les services sociaux.

- Soutenir le processus de décentralisation pour renforcer l'autonomie des collectivités.

Renforcer l'économie locale et la création d'emploi

Lieux de création et de concentration de richesses, les villes contribuent activement à la croissance économique d'un pays. Mais cette croissance se traduit rarement par la réduction de la pauvreté, car elle est inégalement distribuée. Les taux de chômage restent importants, notamment celui des jeunes. A cet effet, les autorités locales doivent créer et soutenir les initiatives créatrices d'emplois. La municipalité et le conseil régional ont obligation de :

- Construire ou réhabiliter les équipements marchands et de transports (marchés, gares routières) ;
- Favoriser les investissements privés au travers les partenaires aux développements ;
- Créer de zones d'activités industrielles et la création de pépinières d'entreprises commerciales, d'incubateurs et de pôles de compétitivité.

Augmenter les subventions de l'Etat pour un développement urbain durable

Les écarts entre les besoins en investissements et les capacités de financement de la ville de Zoukougbeu sont très importants. Au demeurant, la municipalité de Zoukougbeu bénéficie de 60 000 000 Francs CFA comme budget de fonctionnement annuel (Service financier, Mairie, 2017). Insuffisant, cela ne lui permet d'investir de façon efficiente pour le bien-être des populations au regard des grands défis socio-économiques et environnementaux. Le gage majeur à ce stade consiste à augmenter la marge de manœuvre financière des collectivités locales. L'action vise à :

- Renforcer les capacités des collectivités locales et créer des sources de revenus pour les communes (fiscalité locale) ;
- Accompagner les autorités locales dans la définition de plans d'aménagements urbains durables.

Pour ce faire, nous mobilisons une large palette de produits financiers : prêts directs aux collectivités, intermédiation bancaire, microcrédit urbain, Partenariats Publics-Privés (PPP), etc. Nous privilégions également des partenariats avec les acteurs politiques et les autorités administratives, et nous encourageons les démarches participatives ou le développement participatif qui impliquent les habitants (Blanchet, 2001).

Discussion

La ville de zoukougbeu est confrontée à une crise persistante en matière d'infrastructures et de services de base. (Stren, White, 1993) soutiennent que le retard des villes africaines en matière d'infrastructures et services de base est saisissant et le déficit à combler est grand. Il explique que cette situation est imputable aux carences financières des Etats et la faiblesse des investissements urbains sont souvent présentées comme les principaux déterminants du déficit des services urbains de base. Pour sa part (Lesourd, 2003) justifie cette insuffisance par la crise écono-

mique profonde doublée des politiques drastiques du Plan d'Ajustement Structurel (P.A.S) soumises aux Etats africains. Selon lui, le Gabon apparaît à bien des égards comme un cas original. L'importance des investissements consentis par l'Etat depuis les années 1970 et les politiques d'inspiration libérale des années 1980 et 1990, contrastent avec une image de crise profonde : cadre de vie dégradé, déficit d'équipements, inégalités marquées en matière de services de base. En outre, nos travaux révèlent des inégalités spatiales es infrastructures de base au niveau des cinq quartiers d'habitation que compte la localité de Zoukougbeu. Cette situation s'explique par la récente création des quartiers aux marges de la ville. Du reste les résultats des travaux de (Anicet, 2007) montrent que le cas gabonais présente des originalités pouvant contribuer à enrichir les connaissances sur la crise des villes africaines. En effet, Libreville présente de profondes inégalités d'accès aux services d'eau et de collecte des déchets. Ni l'intervention directe de l'Etat, ni les formules libérales de gestion ne parviennent à les réduire. La situation semble toutefois paradoxale, tant les investissements urbains ont été importants. En réalité, ces derniers ; orientés vers des infrastructures de prestige, ne sont pas parvenus à réduire des inégalités largement engendrées par des contraintes topographiques. En plus, les logiques d'action des prestataires de services ont aggravé les disparités. Ces propos sont confirmés par (Ntoutoum-emane, 1996). Ses études géographiques du service de collecte des déchets à Libreville (Gabon) montrent les inégalités d'accès aux services de base qui sont dues au rôle de l'espace dans la structuration des inégalités urbaines et aussi celui des choix de formulation et d'animation des politiques publiques. Aussi, le manque d'infrastructures et de services de base impacte le développement de la ville de Zoukougbeu et les conditions de vie des populations. Comme le soutient (Kalilou, 2013), l'impact des infrastructures et services de base sur le développement des villes africaines est sans équivoque. Il indique que les infrastructures et services urbains de base efficaces relient les différents secteurs économiques, donnent de la cohérence au système de production, réduisent les écarts d'opportunités entre les villes et les campagnes et permettent une meilleure distribution des richesses entre les différentes strates de la société et entre les zones urbaines et rurales. Selon l'auteur, l'unanimité du constat montre que les pays qui réussissent à augmenter les stocks d'infrastructures et services de base tout en améliorant la qualité de ces derniers connaissent une croissance plus rapide, plus durable et parfois plus inclusive. Les infrastructures ont également des effets sur la pauvreté non monétaire. Elles contribuent à améliorer la santé, la nutrition, l'éducation et la cohésion sociale. On constate en effet que les infrastructures participent de façon très utiles à la réalisation de tous les objectifs Mondiaux de Développement (OMD), comme le montre un document de référence établi par l'équipe de projet InfraPoor (Willoughby, 2004b). Les nombreux avantages que procurent les infrastructures ont également été confirmés par le Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies en 2005, qui prône une augmentation majeure des investissements dans les infrastructures de base afin d'aider les pays à sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Par ailleurs, selon nos travaux plusieurs stratégies peuvent être mises en œuvre pour combler le déficit infrastructurel ou service de base ou le renforcer, pour permettre le développement urbain et améliorer les conditions de vie des populations de Zoukougbeu. Il s'agit notamment d'accompagner la croissance des villes secondaires ivoiriennes, de renforcer l'économie locale et la création d'emploi, de financer et accompagner le développement urbain. Pour faire face à ces immenses besoins, les villes africaines peuvent en principes s'appuyer sur quatre sources de financement : les ressources publiques, l'emprunt, le recours à des partenariats public-privé et la valorisation du foncier (Thierry, 2014).

Quant à Annick (1995), elle part du principe de gouvernance, prônant la coordination des différents acteurs entre eux et l'implication des citoyens dans la gestion de la ville. Pour l'auteur, cela implique l'établissement de nouveaux partenariats et une redéfinition des règles et des principes de l'action publique : autonomie plus grande des collectivités locales à l'égard de l'Etat (décentralisation), partenariat entre les pouvoirs publics et secteurs privés, coopération entre communes (intercommunalité) et démocratie locale participative.

Conclusion

La persistance du déficit infrastructurel et des services urbains de base auxquelles s'ajoute leur inégal répartition spatiale impactent considérablement le développement et les conditions de vie de la population de Zoukougbeu. Dans cette ville secondaire, en 2017, seuls 33,1 % et 28,84% des ménages sont respectivement raccordés au réseau d'alimentation en eau potable et au réseau électrique; 25,06 % bénéficient d'une couverture sanitaire de base et 13,00% bénéficient d'un accès partiel à l'assainissement. L'écart entre les besoins d'équipements et les capacités financières est profond. Rares sont ceux qui contrediraient le fait que l'investissement dans l'infrastructure est important pour l'économie ou qu'une infrastructure de base en bon état de fonctionnement est de toute évidence une condition nécessaire à l'activité économique. Selon Eberts (2002), la question essentielle est celle de savoir si au vu du rôle crucial que jouent les infrastructures de base en tant que socle de développement économique et indicateurs du cadre de vie de la population, quelle stratégie les villes secondaires devraient-elles suivre pour assurer leur développement équitable et inclusif ? La réponse à cette préoccupation est d'asseoir des stratégies de renforcement des infrastructures et services urbains de base particulièrement dans le cadre de l'aménagement des espaces urbains secondaires, comme outil de développement économique et donnant lieu à des villes inclusives.

Références bibliographiques

ANICET Mboumba, 2007. « Gestion urbaine et équité socio-spatiale : les inégalités dans les services de base à Libreville (Gabon) », L'Espace géographique, Faculté de Géographie et d'aménagement, université Louis Pasteur, Strasbourg I, 2007/2 (Tome 36), Belin 98 p.

ANNICK Osmont, 1995. La Banque mondiale et les villes. *Du développement à l'ajustement*, Karthala, 312 p.

BLANCHET Karl, 2001. « Le développement participatif, entre souhaits et réalité » Dans Revue internationale des sciences sociales, no. 170, vol. IV, France, pp. 697-702.

Ecoloc, 2015. Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire, Profil de pauvreté, Ministère d'Etat, ministère du Plan et du Développement, Institut National de la Statistique, 91p.

GEORGES Harter, 1984. *Les équipements urbains » un manuel d'urbanisme pour les pays en voie de développement*, Vol. 6.

INS, 2007. Institut National de la Statistique. Atlas de la population et des équipements, République de Côte d'Ivoire, Ministère d'Etat Ministère du Plan et du Développement, *Programme de Soutien à la Décentralisation et à l'aménagement du Territoire (PSDAT)*, Abidjan, 85 p.

KALILOU Traoré, 2013. *Document du Programme communautaire de développement (PCD) de la CEDEAO*, 53 p.

LESOURD Michel, 2003. « Nouvelles technologies, nouvelles inégalités ? Les NTIC et les fractures socio-spatiales ». Dans l'Afrique, vulnérabilité et défis, Paris : Edition du Temps, pp 392- 413.

MDPI, 1998. Ministère Délégué aux Plans et Industries (Direction du Plan) : *FRAR et FIAU. Données de 1998*, Abidjan, 81 p.

Ministère du Plan (DAT/DPD), 1990. *Bilan du développement régional et de l'aménagement du territoire*, Abidjan, 54 p.

NTOUTOUME Emame J. –F,1996. *La Décentralisation, la démocratie et le développement*. Libreville : *Multipress*, 60 p.

Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies, 2005. « Investir dans le développement : Plan pratique pour réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement », Nations Unies, New York, www.unmillenniumproject.org/reports/fullreport_french.htm

RGPH, 2014. Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Principaux Indicateurs, Abidjan, Côte d'Ivoire, INS, 512 p.

Stren Richard.E. (ed.), White Rodney. (ed.). 1993. *Villes africaines en crise : gérer la croissance urbaine au Sud du Sahara, Côte d'Ivoire, Kenya, Nigeria, Soudan, Sénégal, Tanzanie, Zaïre*. Paris (France) : *L'Harmattan*. 341 p. (Villes et Entreprises).

THIERRY Paulais, 2014. Comment financer les équipements urbains et les infrastructures dans des villes du Sud, Agence Française de Développement (AFD), 115 p.

Willoughby, C, 2004 b. How important is infrastructure for Achieving Pro_Poor Growth ?, *DFID*, NewYork, 156 p.